

## Création de Société par Actions Simplifiée

### ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM LYON BELLECOUR SAINT JEAN, 15 PLACE BELLECOUR 69288 LYON CEDEX 02 déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Monsieur Justin MAUPINOT, représentant de la société 2J SERVICES S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 18 RUE PASTEUR 42630 ST VICTOR SUR RHINS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Monsieur Justin MAUPINOT	510	510 €
Monsieur Jordan POUX-JACQUEMARD	490	490 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 19 septembre 2024

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

Christophe CUOQ  
Responsable du Marché des Entreprises

JST14

lu et approuvé



**Crédit Mutuel**  
Lyon Bellecour  
15, place Bellecour  
69288 LYON Cedex 02  
Tél. 0 820 344 079 (Service 0,12 €/min + prix appel)  
Fax 04 78 92 49 61

